Déclaration d'Harare

Les chefs de gouvernement des pays membres du Commonwealth, réunis à Harare, ont réitéré leur confiance dans le Commonwealth en tant qu'association d'États souverains et indépendants, maîtres de leur politique; les pays membres se consultent et collaborent entre eux dans le meilleur intérêt de leurs populations et contribuent à faire progresser la compréhension internationale et la paix mondiale.

- 2. Le Commonwealth regroupe des gens de races et d'origines diverses, provenant de pays à tous les niveaux du développement économique et qui offrent une riche variété de cultures, de traditions et d'institutions.
- 3. La force particulière du Commonwealth réside dans la diversité de ses membres, qui partagent un patrimoine commun au niveau de la langue, de la culture et de la règle de droit. Le Commonwealth fonctionne par voie de consensus, obtenus au moyen de consultations et de la mise en commun de leurs expériences. Sa position unique lui permet de servir de modèle et de catalyseur pour établir de nouvelles formes d'amitié et de coopération et ce, dans le respect de l'esprit de la Charte des Nations Unies.
- 4. Ses membres partagent aussi un même engagement envers certains principes fondamentaux, énoncés dans la Déclaration des principes du Commonwealth, acceptée par nos prédécesseurs lors de la rencontre de Singapour en 1971. Ces principes ont résisté à l'usure du temps et nous réaffirmons notre engagement soutenu et entier envers ceux-ci. Plus particulièrement, tout comme il y a plus de 20 ans :
- nous croyons que le maintien de la paix et de l'ordre international, le développement économique mondial et la règle de droit international sont essentiels à la sécurité et la prospérité de l'humanité;
- nous croyons au principe de la liberté individuelle garanti par la loi, à l'égalité de tous les citoyens indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur couleur, de leurs croyances ou de leurs opinions politiques et au droit inaliénable de chaque personne de prendre part, par des moyens politiques libres et démocratiques, à l'élaboration de la société dans laquelle elle vit;
- nous considérons les préjugés raciaux et l'intolérance comme des maux dangereux qui menacent le sain épanouissement du genre humain et la discrimination raciale comme une véritable plaie;
- nous nous opposons à toute forme d'oppression raciale et tenons aux principes de la dignité et de l'égalité des personnes;
- nous reconnaissons l'importance et l'urgence du développement économique et social pour satisfaire aux aspirations et aux besoins fondamentaux de la vaste majorité des peuples du monde. Nous cherchons à éliminer progressivement la vaste disparité entre les niveaux de vie de nos membres.
- 5. À Harare, nous avons voulu appliquer ces principes à la situation actuelle, au moment où le Commonwealth se prépare à relever les défis des années 1990 et au delà.
- 6. Sur le plan international, le monde n'est plus sous le joug de la Guerre froide. Le totalitarisme cède le pas à la démocratie et à la justice dans de nombreuses régions du monde. La décolonisation est pratiquement terminée. En Afrique du Sud, d'importants changements sont enfin en cours. Ces changements, qui sont si souhaitables et réconfortants, posent au monde et au Commonwealth de nouveaux défis et leur confèrent de nouvelles tâches.

